

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL **Du mercredi 3 octobre 2018**

Date de convocation	27/09/2018
Date d'affichage	9/10/2018
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	11
Votants	11

L'an deux mil dix-huit, le 3 octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : BERTOT Philippe, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, LEMAGNEN Jean-Edmond, LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane SCHIEFER Jocelyne

Absent excusé :

Secrétaire de séance : HUSSENET Fabrice

Monsieur le maire fait part des observations de la SOCOTEC, concernant le projet de construction de halle polyvalente. Il énumère les avis défavorables sur certains points et précise que les fondations actuelles ne pourront être utilisées. Un rendez-vous est convenu avec le technicien de cet organisme afin de palier à ces observations.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble du rapport décide de poursuivre le projet.

2018-08-01 : VALIDATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA HALLE POLYVALENTE POUR LES ACTIVITES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET ASSOCIATIVES

Vu, la décision de la commission d'appel d'offre du 3 octobre 2018, Monsieur le maire présente à l'assemblée le résultat de l'appel d'offres pour le projet de construction de la halle polyvalente pour les activités scolaires, périscolaires et associatives.

TRAVAUX	OFFRES RECUES	TOTAL HT en € TVA à 20 %	TOTAL TTC en € TVA à 20 %
Maçonnerie Carrelages VRD	Ets EUSTACHE Frères (sans sol sportif souple)	66 098.94 €	79 318.73 €
	Ets Claude BEAUMONT Frères (sans sol sportif souple)	62 589.55 €	75 107.46 €
	Ets SAS MOREL (sans sol sportif souple)	80 478.83 €	96 574.60 €
Charpente bois lamelle colle Ossature bois	Ets SARL Menuiserie DALMONT	41 137.19 €	49 364.63 €
	Ets LAMECO Normandie	36 215.19 €	43 458.23 €
	Ets Daniel PETIT	39 229.48 €	47 075.38 €

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Couverture ardoise	Ets Stéphane BONNEMAINS (1seule offre)	33 999.55 €	40 799.46 €
Menuiserie extérieure acier et aluminium	Ets SARL Menuiserie DALMONT	20 214.39 €	24 257.27 €
	Ets Daniel LEPETIT	15 008.76 €	18 010.51 €
Plâtrerie sèche	Ets SARL Menuiserie DALMONT	4 418.37 €	5 302.04 €
	Ets Daniel LEPETIT	5 203.78 €	6 244.54 €
Plomberie Sanitaires	Ets SARL SIMON	5 489.32 €	6 587.18 €
	Ets TABARIN-ENTZMANN	6 722.19 €	8 066.63 €
Electricité	Ets EURL Fabrice LELAIDIER	7 952.00 €	9 542.40 €
	Ets SELCA	8 913.65 €	10 696.38 €
Peinture intérieure	Ets VIGER Peinture (Sol sportif souple)	2 448.70 € 19 875.00 €	2 938.44 € 23 850.00 €
	Ets HECKMAN (ne peut pas faire le sol sportif souple)	3 093.88 €	3 712.65 €
Rideaux souples motorisés	Ets EUROSOM (1seule offre)	12 419.63 €	14 903.56 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ PRENDS ACTE du choix de la commission d'appel d'offres
- ⇒ DIT QUE les entreprises suivantes ont été retenues

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Maçonnerie	Ets EUSTACHE	66 098.94 €	79 318.73 €
Charpente bois	Ets LAMECO	36 215.19 €	43 458.23 €
Couverture	Ets BONNEMAINS	33 999.55 €	40 799.46 €
Menuiserie Extérieure	Ets Daniel LEPETIT	15 008.76 €	18 010.51 €
Plâtrerie sèche	SARL DALMONT	4 418.37 €	5 302.04 €
Plomberie - Sanitaires	SARL SIMON	5 489.32 €	6 587.18 €
Electricité	EURL LELAIDIER	7 952.00 €	9 542.40 €
Peinture Intérieure	Ets VIGER Peinture (+ sol sportif souple)	2 448.70 € 19 875.00 €	2 938.44 € 23 850.00 €

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Rideaux souples motorisés	Ets EUROSOM	12 419.63 €	14 903.56 €
TOTAL		203 925.46 €	244 710.55 €

- ⇒ CONSTATE que le montant total de l'appel d'offres s'élève à la somme de 203 925.46 € HT soit 244 710.55 € TTC
- ⇒ AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférent à cet appel d'offres.
- ⇒ PRECISE que les crédits relatifs au présent appel d'offres sont inscrits au budget de 2018.

2018-08-02 : PARTICIPATION TRANSPORT PISCINE D'EQUEURDREVILLE ET CHANTEREYNE POUR LE RPI SIDEVILLE-TEURTHEVILLE

Monsieur le Maire présente le planning de natation du RPI Sideville / Teurthéville :

	EQUEURDREVILLE	CHANTEREYNE
CP – CP/CE1 Ecole de Sideville et Teurthéville	14h-14h35 Du 14/01/2019 au 01/02/2019 Lundi / mardi /vendredi	
CE2/ CM1 – CM1/CM2 Ecole de Teurthéville		10h40 – 11h20 Du 25/03/2019 au 28/06/2019 Mardi

Monsieur le Maire, rappelle que suite à la délibération 2017-07-01 une convention avait été rédigée le 27 octobre 2017 entre le deux communes, Sideville et Teurthéville, rappelant ainsi le taux de participation au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur chaque commune, relative au coût du transport ainsi qu'au tarif d'entrée des centres aquatiques

Monsieur le maire propose de renouveler cette convention dans les mêmes termes.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la participation aux frais de transport pour ces créneaux de piscine, au prorata du nombre d'enfants y participants et donne autorisation de signature à Monsieur Le Maire pour la convention.

2018-08-03 : COUT TRANSPORT PISCINE RPI SIDEVILLE-TEURTHEVILLE

Monsieur le Maire présente les devis du transporteur COLLAS-VOYAGE pour le transport piscine du RPI Sideville-Teurthéville pour l'année scolaire 2018-2019 selon le planning référencé dans la délibération 2018-08-02 :

- ⇒ **1^{er} créneau** : concerne la classe à Sideville (CP - 24 élèves) et Teurthéville (CP/CE1 - 24), le coût de celui-ci est fixé forfaitairement à 83 € TTC / jour pour 50 passagers.
- ⇒ **2^{ème} créneau** : concerne les classes de Teurthéville (CE2/CM1 – 28 élèves et CM1/CM2 – 28 élèves), le coût de celui-ci est fixé forfaitairement à 86 € TTC / jour pour 60 passagers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les devis du transporteur et autorise Monsieur le Maire à les signer, sachant que les frais engagés par cette organisation sont partagés par les communes de Sideville et Teurthéville selon la délibération 2018-08-02.

2018-08-04 : CLASSEMENT DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « SAINT-MICHEL » AU LIEUDIT LA LANDE D'ETOUBLON PARCELLE C 1271 DANS LE DOMAINE PUBLIC

Lotissement « La Lande d'Etoublon - Parcelle C 1271 Mairie - La Lande d'Etoublon »

Vu la réglementation en vigueur et notamment les articles L 141-1 et L 141-3 du code de la voirie routière.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Monsieur le Maire rappelle que les voies nouvelles du lotissement « Saint-Michel au lieudit La Lande d'Etoublon - Parcelle C 1271 » doivent être transférées du domaine privé de la commune au domaine public pour acquérir le statut de voie communale.

Monsieur le Maire propose de transférer les voies nouvelles du lotissement « Saint-Michel au lieudit La Lande d'Etoublon - Parcelle C 1271 » du domaine privé vers le domaine public dès l'achèvement des travaux.

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré :

Acceptent le classement de la voie nouvelle du lotissement « La Lande d'Etoublon - Parcelle C 1271 » dans le domaine public à l'issue des travaux ;

Précisent que le tableau des voies communales sera mis à jour quand le métrage linéaire de la voirie sera établi

2018-08-05 : DESSERTE EN ELECTRICITE DU LOTISSEMENT SAINT-MICHEL AU LIEUDIT LA LANDE D'ETOUBLON – PARCELLE C 1271

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la desserte en électricité et éclairage public du lotissement « **Saint-Michel au lieudit La Lande d'Etoublon - Parcelle C 1271 Mairie - La Lande d'Etoublon** ».

Suite à l'estimation des travaux, le coût prévisionnel de la desserte en électricité et éclairage public du lotissement communal, hors travaux de terrassements pris en charge par commune de TEURTHEVILLE HAGUE, est de 4 000 € HT environ. Conformément au barème du SDEM, la participation de la commune de s'élève à 2 400 €.

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré :

Acceptent une participation de la commune de 2 400 €,
S'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
S'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet,
Donnent pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

→ Bilan Foire Saint -Michel

Monsieur le maire présente le bilan de la Foire Saint-Michel et interroge les membres du conseil pour poursuivre l'organisation de celle-ci l'an prochain.

Après consultation, les membres de l'assemblée souhaite maintenir l'organisation de cet évènement.

→ Assemblée Générale des 3 Déesses :

Madame et monsieur les délégués informe l'assemblée que les chemins pédestres vont passer d'ici 2 ans, dans les « circuits » de la compétence tourisme de la communauté d'agglomération Le Cotentin, secteur La Hague.

→ Repas des Aînés

Monsieur le maire annonce que la réunion pour les le point sur les réponses aux invitations se tiendra mercredi 10 octobre à 20h30

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien		LEMAGNEN Jean-Edmond	
MARRON Stéphane		CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice		BERTOT Philippe	
MALOCHET Xavier			